



# PROFIL *Express*

Montréal, le 1er mars 2002

## **Une meilleure gestion aurait évité l'imbroglia sur le Sommet de Montréal**

Le présent communiqué fait le point sur les récents événements entourant la participation des professionnels au Sommet de Montréal. La plupart d'entre vous ont certainement suivi le dossier dans les médias. Nous n'avons pu communiquer avec vous avant aujourd'hui en raison de la succession rapide des événements. Le sujet est également traité en éditorial du prochain numéro de Profil. Toutefois, certains propos ne sont plus à date en raison des délais de production du bulletin.

Nous vous informons aussi de l'état d'avancement des deux principaux dossiers que nous menons actuellement, soit la juridiction syndicale et l'intégration des professionnels dans la nouvelle Ville.

### **Notre opinion modifiée en partie**

La rencontre de deux heures, que nous avons eue mercredi après-midi avec M. Coulombe et les trois cadres responsables du Sommet de Montréal, a modifié en partie l'opinion que nous avions sur la tenue de l'événement.

Selon l'information que nous avons, l'organisation du Sommet devait être reprise à zéro, principalement par les professionnels, en raison du départ de l'IPSE. Pour cette raison, en plus de l'état de désorganisation dans lequel se trouve la Ville, il nous paraissait impossible de tenir le Sommet au début de juin.

M. Coulombe est convaincu que le Sommet peut avoir lieu aux dates prévues. Il nous a informés que les premiers sommets d'arrondissement, qui doivent se tenir en mars, seraient reportés de quelques semaines et que certaines activités seraient comprimées. Par ailleurs, il est impossible de reporter le Sommet car l'un de ses principaux objectifs est d'établir le budget 2003 en tenant compte des priorités énoncées par le milieu. À l'automne, il serait trop tard.

On est conscient que tout ne sera pas parfait, mais on estime que le travail est suffisamment avancé pour obtenir des résultats valables. Une centaine d'employés municipaux - professionnels et cadres -

travaillent sur le dossier depuis le début de janvier, et il est à prévoir que plusieurs autres seront sollicités. En ce qui a trait à l'animation et à la traduction, la Ville fera appel à des ressources externes au besoin.

Un bureau de projet a été constitué pour coordonner l'événement et faire le pont entre les niveaux politique et administratif. Éric Ryan, secrétaire du Sommet, assume le volet politique tandis que la gestion administrative relève de la Direction générale. Finalement, la responsabilité de l'IPSE n'était pas d'organiser le Sommet. Son rôle se limitait à l'application d'une méthodologie spécifique et à l'animation. La méthodologie est maintenant sous la responsabilité de la Ville selon son approche habituelle.

Compte tenu de ce complément d'information, la tenue du Sommet les 4-5-6- juin nous semble moins problématique. Cependant, nous maintenons que la priorité de l'administration est la mise en place de la structure administrative de la nouvelle Ville. Nous arrivons en mars, et le plan d'effectif n'est toujours pas déposé, plusieurs postes de cadres sont vacants et pas un seul salarié n'a été intégré dans ses nouvelles fonctions.

Enfin, nous espérons que notre rencontre avec M. Coulombe ne sera pas la dernière avant la prochaine crise. Une fois de plus, nous constatons que bien des malentendus seraient évités si notre employeur prenait de saines habitudes de communication avec les syndicats.

## **En attente du jugement sur les juridictions syndicales**

La dernière des trois journées d'audition, relativement aux appels de la décision du commissaire du travail interjetés par le Syndicat des cols blancs et le Syndicat des architectes, a eu lieu le jeudi 21 février. Nous sommes confiants que le Tribunal du travail maintiendra la décision de créer une unité de négociation séparée pour les professionnels généraux y compris les diplômés en architecture (sauf ceux dont la fonction exige qu'ils soient membres de l'Ordre des architectes du Québec).

Nous espérons que le jugement sera rendu rapidement. Nous voulons aller de l'avant dans la réorganisation du syndicat afin de mieux répondre aux nouveaux besoins des membres. À cet égard, le bureau de direction a décidé de reporter l'assemblée générale au début de mai, en espérant que le jugement soit rendu, et que les nouveaux membres puissent y assister.

## **Notre collaboration est requise pour l'implantation de la nouvelle structure**

Plusieurs professionnels sont sollicités pour travailler au démarrage des arrondissements. Ces affectations sont temporaires, et les professionnels doivent apporter leur collaboration. Ultérieurement, c'est-à-dire une fois le plan d'effectif déposé, les nominations permanentes seront faites selon le protocole d'entente sur l'intégration des professionnels dans la nouvelle Ville. Par ailleurs, certains postes, vacants au 31 décembre 2001, sont comblés en permanence selon les conditions de nos conventions collectives actuelles.

